L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 JUIN 1879. 52me Année

DUPUOY & LEMIT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI 17 JUIN 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Florido J. Spera, au No 36 rue St-Charles, tout le stock du magasin d'articles de toilette de Charles Trouilly.

Comparaison instructive.

L'argument final.

La question sur la question de la dette d'Etat à la Convention tire à sa fin. Les arguments ont été épuisés de part et d'autre et il n'y aurait plus qu'à les résumer pour arriver à un vote, si quelques délégués n'avaient encore à placer des discours. Au moment désiré et la Convention va être appelée à prononcer sur le chiffre de la dette de la Louisiane, différents qui implique celle du chiffre de la taxe, un nouveau document vient s'ajouter inutilement dans le débat et il est de nature à avoir une certaine influence sur les votes des membres de la Convention.

L'un des délégués d'Orléans, Monsieur le R. R. Forman, avait eu l'heureuse idée, avant la réunion de la Convention, d'adresser aux gouverneurs de tous les Etats de l'Union, la circulaire suivante :

Nouvelle Orléans, 11 avril 1879.

Monsieur : Une convention constitutionnelle s'assemblera, bientôt en Louisiane. Je suis l'un des délégués et je désire être renseigné sur les points suggérés dans les questions ci-jointes, auxquelles je vous serai très obligé de vouloir bien répondre.

R. R. FORMAN,

1. Quelle est la population de votre Etat en 1879 ?

2. Quel est le montant total des assessments et évaluations des propriétés connues à l'époque ?

3. Quelle est la proportion habituelle, entre la valeur actuelle réalisable de la propriété et le montant de l'assessment ou d'valuation pour la taxe ?

4. Quel est le taux des taxes pour tous les objets ?

5. Quel est le coût annuel de votre gouvernement d'Etat.

Notre estimable confrère, le *City Item*, a publié samedi soir, les réponses faites par les Gouverneurs condensées en forme de tableau. Rien de plus instructif que ce petit tableau comparatif que nous reproduisons ci-dessous. On verra que le taux des taxes varie de 1 mill à 9 mills et que la moyenne est ou-dessous de cinq mills, la taxe n'étant dans le plus grand nombre des Etats que de 2 à 4 mills. Les dépenses gouvernementales varient beaucoup, de $150,000 pour le Colorado à $1,538,000 pour le Kentucky. Il y a dans cette colonne plusieurs chiffres en blanc. L'assessement dans ces rapports avec la population offre également d'utiles rapprochements.

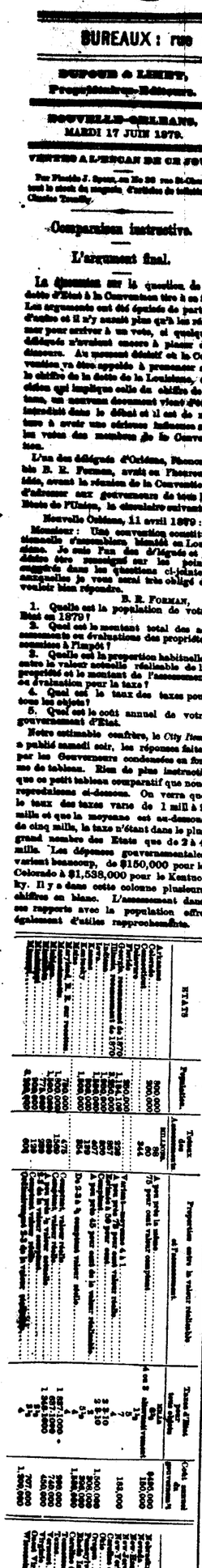

ETATS	Population.	Taxes. Assessments ou évaluations réelles.	Proportion entre la valeur réalisable et l'assessment.	Taxes et taxes spéciales.	Coût annuel du gouvernement.
Alabama	1,200,000	$ 300,000,000	1 à 3	5 mills	$ 1,500,000
Arkansas	800,000	200,000,000	1 à 4	5 mills	1,000,000
Californie	1,000,000	1,000,000,000	1 à 1	2 mills	2,000,000
Connecticut	600,000	600,000,000	1 à 1	4 mills	2,400,000
Delaware	150,000	150,000,000	1 à 1	4 mills	600,000
Floride	250,000	100,000,000	1 à 2	5 mills	500,000
Géorgie	1,200,000	400,000,000	1 à 3	5 mills	2,000,000
Illinois	2,000,000	1,000,000,000	1 à 2	4 mills	4,000,000
Indiana	1,500,000	1,000,000,000	1 à 1	3 mills	3,000,000
Iowa	1,500,000	1,000,000,000	1 à 1	3 mills	3,000,000
Kansas	600,000	300,000,000	1 à 2	5 mills	1,500,000
Kentucky	1,600,000	800,000,000	1 à 2	5 mills	4,000,000
Louisiane	800,000	200,000,000	1 à 4	5 mills	1,000,000
Maine	650,000	650,000,000	1 à 1	4 mills	2,600,000
Maryland	900,000	900,000,000	1 à 1	4 mills	3,600,000
Massachusetts	1,800,000	1,800,000,000	1 à 1	2 mills	3,600,000
Michigan	1,500,000	1,000,000,000	1 à 1	3 mills	3,000,000
Minnesota	600,000	600,000,000	1 à 1	4 mills	2,400,000
Mississippi	1,000,000	300,000,000	1 à 3	5 mills	1,500,000
Missouri	2,000,000	1,000,000,000	1 à 2	4 mills	4,000,000
Nebraska	300,000	150,000,000	1 à 2	5 mills	750,000
Nevada	60,000	60,000,000	1 à 1	9 mills	540,000
New Hampshire	350,000	350,000,000	1 à 1	4 mills	1,400,000
New Jersey	1,200,000	1,200,000,000	1 à 1	3 mills	3,600,000
New York	5,000,000	5,000,000,000	1 à 1	3 mills	15,000,000
Ohio	3,000,000	1,500,000,000	1 à 2	4 mills	6,000,000
Oregon	200,000	100,000,000	1 à 2	5 mills	500,000
Pennsylvanie	4,000,000	2,000,000,000	1 à 2	4 mills	8,000,000
Rhode Island	300,000	300,000,000	1 à 1	4 mills	1,200,000
Caroline du Sud	1,000,000	300,000,000	1 à 3	5 mills	1,500,000
Tennessee	1,500,000	750,000,000	1 à 2	5 mills	3,750,000
Texas	1,500,000	1,500,000,000	1 à 1	3 mills	4,500,000
Vermont	350,000	350,000,000	1 à 1	4 mills	1,400,000
Virginie	1,500,000	1,500,000,000	1 à 1	3 mills	4,500,000
Virginie Occidentale	500,000	250,000,000	1 à 2	5 mills	1,250,000
Wisconsin	1,200,000	1,200,000,000	1 à 1	3 mills	3,600,000

On remarquera que dans [illegible] des Etats les évaluations des propriétés sont de la valeur réelle, tandis que dans d'autres Etats l'assessment est d'un chiffre inférieur à la valeur, dans l'Iowa de 45 pour cent, dans l'Illinois de 50, ailleurs des deux tiers ou des trois quarts, dans quatre ou cinq Etats seulement l'assessment est égale à la valeur réelle. Avis aux besoin de rappeler qu'à la Nouvelle-Orléans, bien dans toute la Louisiane, l'assessment dépasse plus ou moins la valeur réelle.

Il faut ajouter aux taxes à 9 mills, notre Etat a trois autres encore parmi les moins favorisés. Cinq mills sur un assessment de 150 millions ne donnent que $750,000 et on débattait de ce chiffre grevé de Pimpôt des patentes, (environ $250,000, de qui fait un total de $900,000,) les dépenses nécessaires pour le gouvernement, les dettes, les levées, &c., on verra qu'il ne restera pas beaucoup pour payer l'intérêt et l'amortissement des dettes mêmes réduites le plus possible.

Voici le tableau en question ; il est intéressant à consulter :

EL BOLETIN COMERCIAL.—Nous avons reçu hier le premier numéro d'un nouveau journal publié sous ce titre en espagnol, avec une partie anglaise par M. Ricaour Trelles. L'objet du *Comercio* est de favoriser l'extension des relations entre la Nouvelle Orléans et les pays de langues espagnole balgade par la golfe du Mexique. Le premier numéro contient quelques informations intéressantes sur l'Amérique Centrale et le Mexique. Nous souhaitons à notre nouveau confrère bienvenue et succès.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Pelican* :

Le maïs, le coton et la canne ont bon aspect, et si rien d'imprévu ne survient, la paroisse de la Pointe-Coupée fera la plus forte récolte qu'elle ait faite depuis la guerre.

Nous lisons dans le *Pionnier* de Pâssomption :

Dimanche dernier une pluie torrentielle est tombée à Napoléonville et dans la partie supérieure de la paroisse. Depuis, nous avons eu quelques ondées partielles qui ont fait un grand bien aux récoltes. La canne et le maïs ont changé de couleur; de jaunes qu'elles étaient par suite de la sécheresse, ces plantes sont devenues, à la suite de ces bienfaisantes ondées, d'un vert magnifique, qui atteste le retour de la vigueur. Cette pluie a surtout fait un bien immense au riz qui était sérieusement menacé par la longue sécheresse que nous avons éprouvée. En somme, tout n'est pas perdu si le temps continue à se comporter comme il s'est comporté cette semaine.

Le capitaine Narcisse Z. Dupuis est mort le 10 courant, à la suite d'une longue et bien douloureuse maladie, à l'âge de 44 ans. Pas de carrières furent mieux et plus dignement remplies que la sienne. Bon patriote, il servit avec dévouement la cause de son pays, lorsqu'éclata la guerre de sécession, dans le régiment de cavalerie de la Louisiane. Lorsque la paix fut faite, il reprit courageusement le travail et sut se créer une position honnête. Lorsque la maladie vint l'atteindre, il était connu et instrument, croyons-nous, dans le Crescent Line, ligne de steamboats du Bayou Lafourche.

Il laisse une assez honnête aisance à sa famille et un souvenir qui ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont connu.

On lit dans le *Sentinelle* des Attakapas :

Depuis quelques jours nous avons la pluie, qui était si vivement demandée; seulement quelques habitants trouvent qu'ils en ont trop, ce qui est toujours le cas dans cette saison de l'année.

Nous empruntons ce qui suit au Lafayette *Advertiser* :

La pluie de vendredi dernier est tombée fort à propos pour nos récoltes. Nous voyons partout revendir le maïs qui souffrait déjà beaucoup de la sécheresse, et même nous dit-on, il était presque trop tard pour certain maïs dans quelques parties de notre paroisse, cependant nous sommes heureux de constater que cette bienfaisante pluie arrivé dans un bien grande abondance.

Le juge Daniel Avery est décédé le 8 courant, à sa résidence à la Petite Anse dans la paroisse Ibérie, à l'âge de soixante-dix ans.

MEURTRE.—Dans la nuit de vendredi, 6 courant, sur l'habitation de M. Zénon Broussard dans cette paroisse, Joseph Dupuis, boucher; deux autres gens de couleur, fut assassiné par deux jeunes nègres nommés Toussaint et Jim, âgés respectivement de 18 et 20 ans. Il paraîtrait que les deux meurtriers sont allés vers les huit heures et demie du soir chez la victime et l'ont attiré auprès d'une bâtisse à quelque distance de sa demeure, et là, ils ont accompli leur méfait, se servant d'un couteau.

Les accusés furent arrêtés le jour suivant et incarcérés. L'examen préliminaire de l'affaire aura lieu lundi prochain, le 16 courant.

Lorsque nous les faits seront mis à jour, nous tiendrons nos lecteurs au courant, jusque là nous nous abstiendrons de tout commentaire.

—On lit dans le *Journal d'Ibérie* :

Depuis les pluies de la semaine dernière, le maïs a pris une apparence des plus satisfaisantes. Les plaisanteries un peu décourageant, commencent à s'écouter. Quant à la canne et au coton, ils ne laissent rien à désirer.

UNE VILLE DANS L'EMBARRAS.

La ville d'Elizabeth, dans le New-Jersey, dit le *Courrier des Etats-Unis*, s'est mise dans un mauvais cas. Elle a fait comme beaucoup de négociants qui, pour attirer les chalands, ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en avaient à décorer leurs magasins et à faire de la réclame, et qui, le jour des échéances venu, n'ont pas le premier sou pour payer leurs billets. La banqueroute s'ensuit : on vend à l'encan, et il ne reste plus au pauvre marchand, qui aurait prospéré avec quelque prudence, que les yeux pour pleurer son modeste capital englouti.

Elizabeth a $6,000,000 de dettes, et toutes les propriétés qu'elle contient sont cotisables, tout au plus, à $10,000,000. Si un seul de ses débiteurs se voyait contraint, n'en tirerait pas la moitié. Cependant les créanciers deviennent pressants; et tous les habitants se saignassent-ils aux quatre membres; tous, dans un bon mouvement de sacrifice pour l'honneur de la cité, consentiraient-ils à signer leur ruine et à jeter tout ce qu'ils possèdent dans le gouffre de la dette publique, les engagements de la communauté resteraient encore un souffrance, et ils n'obtiendraient quittance que comme un failli qui se tire d'affaire en payant un dividende.

Les choses en sont là aujourd'hui à Elizabeth. La ville n'est vieille que de seize ans, et, pour vouloir se faire belle et grande; pour attirer une population qui n'obtient à ne pas venir à elle, elle a fait des dépenses, votées année par année avec une légèreté et une imprévoyance incroyables, que ses vingt-huit mille habitants sont désormais incapables de payer.

On a fini, sans compter, des obligations dont on ne paiera même pas les intérêts. Et maintenant non-seulement on n'a plus de crédit, mais encore le trésor est absolument vide, et on ne sait où prendre ce qu'il faut pour faire les frais de la police, du service des pompes de l'entretien des rues, des bâtiments publics, des égouts, des cours, de l'éclairage, du personnel administratif, de la justice, de la route.

La morale à une telle situation est fort difficile à trouver. Les propriétaires ne peuvent ni emprunter sur leurs propriétés, ni les vendre, ni les garder. Les entrepris ont considéré comme une dépense inutile, puisqu'elles peuvent être impayées de jour au lendemain par la ville, et ceux qui ont déjà fait des travaux pour elle, ne sont pas sûrs de ne pas perdre ce qu'ils ont avancé. Les gens qui fournissent [illegible] ne veulent plus rien livrer à la ville; et [illegible] ne peuvent plus se procurer ce qui fermait [illegible] ces gens qui possédaient [illegible] ne veulent plus rien louer à la ville; [illegible] ne veulent plus rien acheter à la ville; [illegible] ne veulent plus rien vendre à la ville; [illegible] ne veulent plus rien faire pour la ville; [illegible] ne veulent plus rien avoir à faire avec la ville; [illegible] ne veulent plus rien avoir à faire avec la ville; [illegible] ne veulent plus rien avoir à faire avec